

DOSSIER D'INSCRIPTION - ANNÉE 2026

Valable du 01 janvier au 31 décembre 2026

Espace Jeune de La Fédé - Renac/La Chapelle de Brain
Une fiche par jeune

JEUNE

NOM :

Sexe : Garçon Fille

Prénom :

Classe :

Date de naissance : / /

Établissement scolaire :

Bénéficiaire de l'AEEH : Oui Non

LES RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable 1

Nom :

Prénom :

Parenté :

Adresse :

.....

Profession :

 Domicile

 Portable

 Travail

@

Responsable 2

Nom :

Prénom :

Parenté :

Adresse :

.....

Profession :

 Domicile

 Portable

 Travail

@

N° d'allocataire CAF ou MSA :

Quotient familial :

► FACTURES : Les factures sont envoyées par courrier à la fin de la période concernée.

► ASSURANCE : Il est obligatoire de disposer d'une couverture de responsabilité civile.

► ADHÉSION : 5€/an (du 1er janvier au 31 décembre).

► Pièces à fournir

- Dossier d'inscription ci-dessus complété et signé
- Autorisation parentale (au dos) complétée et signée
- Fiche d'inscription de la période concernée complétée et signée
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée

Fait à, le / /

Signature des responsables légaux :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M./Mme,

Responsable légal de (NOM et Prénom du jeune)

⇒ Médical

- Autorise le responsable du séjour ou de l'activité, à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant sur conseil médical : traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales.

⇒ Déplacements

- Autorise mon enfant à utiliser les transports: car ou minibus de l'Espace Jeunes.
 Autorise mon enfant à partir seul de l'Espace Jeunes à partir de 18h ou de H.

⇒ Activités physiques et sportives

- Autorise mon enfant à se baigner à la plage et à la piscine en fournissant une attestation « aisance aquatique »
 Autorise mon enfant à suivre les différentes activités sportives prévues par l'Espace Jeunes.

⇒ Droit à l'image

- Autorise l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'Espace Jeunes et à les diffuser si besoin dans la presse, sur les supports de communication de la Fédé/ Loisirs Enfance Jeunesse, sur le site internet de la commune et dans les bulletins municipaux.

⇒ Quotient familial

- Autorise le personnel de la Fédé à consulter les informations relatives au dossier CAF sur le service internet CAFPRO. Si non, vous devrez envoyer les attestations de quotients familiaux tous les 3 mois.

⇒ Règlement intérieur

- La famille et le jeune s'engage à suivre le règlement intérieur instauré.

⇒ Délégations

Les jeunes, pas autorisés à quitter seul l'Espace Jeunes, ne peuvent être confiés qu'à des personnes (avec un justificatif d'identité) ayant reçu l'autorisation des parents ou du responsable légal :

Nom	Prénom	Liens	Coordinées

Fait à, le / /

Signature des responsables légaux :

Signature du jeune :